

Conseil Municipal**Séance du Lundi 17 janvier 2022
Convocation du Mercredi 12 janvier 2022****Ordre du jour**

- Approbation de la séance précédente
- Convention Unique relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion
- Convention de superposition d'affectations du bassin de la Bassée (VNF)
- Création d'une servitude d'eau pluviale
- Projet enfouissement réseau
- Autorisation d'engager liquider mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget
- Création d'un poste d'agent de maîtrise
- Affaires Diverses

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 17 janvier 2022 à 18h sous la présidence de Monsieur CAMUSET Pascal.

Assistaient à la séance : M Pascal CAMUSET, Maire, M Éric PEZET, M Marc FABRY, Adjoints, Mme Sylvie GUIARD, M Frédéric PENOT, Mme Sandrine GAY, Mme Sophie MENARD.

Absents excusés : Mme Sylvie FAYOL ayant donné pouvoir à M Pascal CAMUSET

M Marc FABRY a été désigné secrétaire de séance.

❖ APPROBATION DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

❖ CONVENTION UNIQUE RELATIVE AUX MISSIONS OPTIONNELLES DU CENTRE DE GESTION DÉLIBÉRATION N°770192200001

Monsieur le Maire, indique qu'il s'agit d'une convention permettant d'accéder, moyennant finances, aux services mis en place par le Centre de Gestion pour aider les communes dans la gestion des ressources humaines (avancement de grade, gestion de carrières...).

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la signature de la convention avec le Centre de Gestion.

❖ CONVENTION DE SUPERPOSITION D'AFFECTATIONS DU BASSIN DE LA BASSÉE DÉLIBÉRATION N°0770192200002

Monsieur Le Maire donne lecture de la [convention](#). Il [présente les évolutions qui apportent plus de garanties à la commune](#).

Après échange, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la signature de la convention de superposition avec l'ETPB et VNF.

❖ **CRÉATION D'UNE SERVITUDE D'EAU PLUVIALE DÉLIBÉRATION N°770192200003**

Monsieur Le Maire informe le conseil Municipal qu'une canalisation d'eau pluviale de la rue des pâtures traverse les parcelles B 0727 et B0725 pour rejoindre le ru.

Monsieur le Maire propose de créer une servitude afin d'informer le propriétaire et de permettre à la Commune un droit d'accès en cas de problème.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la création de la servitude et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

❖ **PROJET ENFOUISSEMENT**

Le SDESM nous sollicite afin d'identifier [nos souhaits](#) d'enfouissement des réseaux électriques pour 2023.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas prévoir d'enfouissement pour l'année 2023.

❖ **AUTORISATION D'ENGAGER LIQUIDER MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET DÉLIBÉRATION N°770192200004**

Comme chaque année, des factures d'investissement sont adressées après la date butoir comptable du 5 décembre. Il s'agit [donc](#) d'autoriser la signature de M. le Maire après cette date.

Adopté à l'unanimité.

❖ **CRÉATION D'UN POSTE AGENT DE MAÎTRISE DÉLIBÉRATION N°770192200006**

Le Centre de gestion par arrêté a défini la liste des agents bénéficiant d'un avancement de grade par voie de promotion interne au grade d'agent de maîtrise sans examen professionnel. Monsieur Pascal DESARTINE fait partie de cette liste.

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal, que pour permettre le passage en agent de maîtrise au sein de la Commune, nous devons créer un emploi en maîtrise [et supprimer l'emploi actuel de technicien 1^{ère} classe](#).

[Au vu de la situation actuelle, les élus ne souhaitent pas la création d'un emploi en maîtrise.](#)

[L'agent en poste à la possibilité de rechercher un poste en maîtrise dans une autre commune.](#)

[La création d'un poste en maîtrise est refusée à l'unanimité.](#)

❖ **AFFAIRES DIVERSES**

- Les archives de la mairie étant un élément important pour la commune. Une demande d'expertise gratuite a été sollicitée.
Nous avons un rendez-vous le lundi 31 janvier 2022
- Vidéoprotection : Monsieur Le maire informe le Conseil de la réception d'arrêté autorisation préfectoral pour la vidéoprotection, le dossier de **DETR complété est finalisé**, et la demande de subvention FER est en phase finale.
- Défibrillateur : L'appareil est installé sur la place de la mairie depuis le 4 janvier dans un boîtier sous alarme.
Il devient donc accessible, 24h/24h, pour apporter secours.
- Des travaux d'élagage ont été réalisés au lotissement Rue de la Mare aux Loups ainsi que Place de l'Église par 2 entreprises différentes.
- Accueil cantine et périscolaire à Gravon : La cantine répond pleinement aux attentes. La garderie périscolaire est moins sollicitée.
Après une montée en puissance et quelques corrections, le résultat est à la hauteur des attentes.
Je remercie la commune de GRAVON, pour ces investissements et, je remercie le bénévolat dont celui, important, de Mme Sandrine GAY qui assure un accompagnement le midi des enfants lors des trajets et durant le temps de restauration.
- Travaux prochains
Remise en place des dalles devant l'abris mairie, pris en charge par SNE77.
Mise en place d'enrochement, avec l'Aide des Sablières de Brévannes, pour le terrain de boules et le City.
- Communauté de communes :
Mise en place du guichet numérique des Autorisations d'Urbanisme.
PLUI : Mise en concurrence et demande de subvention
Projet de rénovation de la maison de la Nature estimatif 800 k€ pour le RDC.
- Subvention amendes de police : Attentes à définir avant le 28 mars
- Remerciements aux élus pour :

La mise en place des guirlandes et décoration
Le balayage et nettoyage de différentes rues de la commune
Le soufflage et ramassage de feuilles mortes
Le rebouchage de chemin (cheminement derrière ferme de Seine)
Le tronçonnage d'arbres suite au coup de vent (canal et derrière la ferme de Seine)
Du vidage des poubelles présentes dans la commune

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 15.

Table des Délibérations

❖ APPROBATION DE LA SEANCE PRÉcÉdente	1
❖ CONVENTION UNIQUE RELATIVE AUX MISSIONS OPTIONNELLES DU CENTRE DE GESTION dÉlibÉration n°770192200001	1
❖ convention de superposition d'affectations du bassin de la bassée DELIBERATION N°0770192200002.....	1
❖ CREATION D'UNE SERVITUDE D'EAU PLUVIALE dÉlibÉration n°770192200003	2
❖ Projet enfouissement	2
❖ AUTORISATION D'engager liquider mandater les depenses d'investissement avant le vote du budget dÉlibÉration n°770192200004	2
❖ creation d'un poste agent de maîtrise dÉlibÉration n°770192200006.....	2
❖ affaires DIVERSES.....	3

Les présentes délibérations ont été rendues exécutoires

Après dépôt en Sous-Préfecture le
et publication ou notification le

suivent les signatures :

M Pascal CAMUSET		Mme Sylvie FAYOL	
M PEZET Eric		Mme Sylvie GUIARD	
M FABRY Marc		M Frédéric PENOT	
Mme Sophie MENARD		Mme Sandrine GAY	